

La Commune de Serrières sur Ain

bulletin municipal semestriel

N°1 -juin 2008 -

Sommaire

Page 1 : La Nouvelle municipalité
La Communauté de Communes
Page 2 : Les premiers pas d'une équipe
Page 3 : Voirie
Eau et assainissement
Forêt
Route des sapins
L'été sera-t-il chaud ?
Page 4 : Prenez note
En attente du remembrement
Remerciements
Fête de la musique au lac
Projets

La nouvelle municipalité de Serrières sur Ain

1^{er} adjoint



Jean-Michel Boulmé

Le maire



Christian Bardet

2^{ème} adjoint



René Passot

Les conseillers municipaux



Michèle Fillon



Pascal Martinet



Marie-Pierre Paluan



Paul Bozonnat



Catherine Bardet



Franck Marion

La nouvelle communauté des monts Berthiand

Christian Bardet et moi-même siégeons pour représenter la commune de Serrières sur Ain au conseil de la Communauté de Communes des Monts Berthiand. La présidente en est Denise Maissiat, maire-adjointe de Sonthonnax la Montagne (photo en page 4). J'ai été élu à l'exécutif de la CCMB en tant que 5^{ème} vice-président et j'y ai la responsabilité de 2 commissions : la commission sociale et la commission communication. La CCMB perpétue la tradition du Syndicat Intercommunal jadis créé librement par les communes de notre canton : les 10 communes y sont représentées à quasi-égalité et l'intercommunalité est au service de chacune des communes (voir notre article en page 3 sur « *La route des sapins* »)

Jean-Michel Boulmé



Le mot du mairie

Les premiers pas d'une équipe

• Après l'élection du nouveau conseil municipal, le budget primitif 2008 a dû être réalisé en un temps record et un gros travail de préparation et de présentation simplifié de la trame de base a été réalisé. La mise en œuvre du budget pourra ainsi être suivie tout au long de l'année. Vous en trouverez les grandes lignes, sur demande, en mairie.

• Suite au rapport catastrophique de la DDASS, des opérations urgentes étaient à réaliser et nous devons faire face à de multiples fuites d'eau sur le réseau d'alimentation en eau potable : celle située dans le village de Serrières entre le pont et la maison de M ROUX a été repérée et réparée, une autre a été localisée entre l'église et chez M LOPEZ. C'est également une fuite entre le réservoir de Leyssard et la station de filtration qui semble à l'origine de la pollution des réservoirs de Serrières et Sonthonnax le Vignoble. Pour repérer cette canalisation une action commune a été réalisée avec les anciens de Leyssard et la nouvelle équipe de Serrières, même Robert Pupunat était présent sur le terrain. La fuite a finalement pu être localisée.

Quant à la fuite détectée en 2007 et située entre le filtre et le réservoir de Sonthonnax, là aussi, un repérage de la

canalisation a été fait, de nouveau grâce aux dons de détection de Franck.

Le réservoir de Merpuis a été nettoyé et, pour l'avenir, il s'avère indispensable d'y procéder plus fréquemment pour limiter les quantités de boues.

Nos stations de pompage et réservoirs ont été débroussaillées par Jean Pierre avec l'assistance de Paul et René.

Nous avons rencontré la société ACTENIUM, chargée de la maintenance, pour le contrôle de nos installations. Des opérations ont été chiffrées. Certaines devront être réalisées très rapidement.

Le problème de qualité d'eau sur Serrières et Sonthonnax est la priorité des priorités, des essais de filtration différents de nos filtres à sable vont être testés.

L'équipe municipale étudie les Actions à mener et nos problèmes de fuites et de pollution d'eau nous ont amenés à un certain nombre de constats :

D'un côté, une consommation quotidienne moyenne d'eau sur Sonthonnax qui est de 2 m³ pour une capacité de réservoir de 90 m³ tandis que sur le village de Serrières, elle n'est que de 5 m³ pour une capacité qui est de 150 m³ soit de très petites consommations pour de grandes capacités stockées et devant être continuellement traitées ... alors que cette eau karstique est boueuse et donc coûteuse à traiter et de qualité aléatoire...

D'un autre côté, la consommation quotidienne moyenne sur Merpuis est de 14 m³ pour une capacité de réservoir de 150 m³ d'eau de bien meilleure qualité.

Or le pompage au puits d'Angine qui alimente Merpuis peut fournir quotidiennement 600 m³, soit plus de 28 fois la consommation moyenne pour l'ensemble de la commune ... il y a ici de quoi méditer !

A cela s'ajoute une réflexion sur la pertinence de continuer à réparer des réseaux d'eau vieux de 55 ans

générateurs inlassables de fuites, les réparations, devant être répétées de plus en plus souvent, sur des installations qui ont plus de 55 ans, commencent à devenir très coûteuses. Le moment est sans doute proche où des investissements de fond pour renouveler une partie du réseau seront plus économiques que l'entretien d'une installation usée par les années. Les réseaux devront probablement être remis à neuf tout comme le réseau d'assainissement et la station de traitement du village de Serrières, sur le modèle de ce qui s'est fait à Merpuis. Mais tout cela ne peut être traité que globalement et doit faire l'objet d'un schéma directeur dont nous avons initié la réalisation.

• Une réunion de commission avec la DDE a concerné la voirie et de nouvelles voies vont être classées en tant que voies communales, à Merpuis, à Sonthonnax le Vignoble et aussi le chemin de Malaval qui a été goudronné à la fin de l'année 2007.

• L'équipe constituée de Marie-Pierre, Michèle et Catherine est à l'œuvre pour le fleurissement et a aussi participé au bon déroulement de l'opération de nettoyage du réservoir de Merpuis par une communication de porte à porte qui a souvent été très appréciée.

• La commission forêt, à l'initiative de Pascal, a reçu Mr Alain Buliffon de l'Office National des Forêts qui nous a présenté le fonctionnement du plan de gestion et le projet de vente de pins prévu en Octobre 2008. Un point a aussi été fait concernant les prochaines coupes d'affouage.

• Le projet de viabilisation du terrain communal de Merpuis suit son cours

• Une redéfinition de certains points de collecte d'ordures ménagères est à l'étude et sera vue en concertation avec la Communauté de communes du canton.

S'il faut une conclusion, qu'ajouterai-je sinon que, budget, réseau de distribution d'eau, voirie communale, environnement, forêt, fleurissement, communication, viabilisation du terrain communal, collecte des ordures ménagères, rien n'aurait commencé à se mettre en place sans la participation active de toute l'équipe fraîchement élue et qui porte bien son nom ...

« une équipe au service de la commune »

Christian Bardet



VOIRIE

responsable : Franck Marion

Désherbage

Le désherbage des chemins communaux a été effectué par l'entreprise JERIFO début juin.

Route de Challes

Cette route qui est classée d'intérêt communautaire, donc à la charge de la C.C.M.B. va être gravillonnée depuis le ball-trap jusqu'à la limite de Challes courant juillet. La partie basse sera réparée par des retouches « points à temps ».

Voies communales

Les voies communales seront elles aussi restaurées. Et, suite à des malfaçons, la municipalité a exigé que la route de Malaval soit reprise par la SACER et remise en conformité pour les caniveaux d'écoulement d'eau.

Commission voirie de la CCMB pour les routes départementales à la charge du conseil général

En présence de Bernard DERAÏN, chef d'agence de l'agence routière et technique, s'est tenue la « commission voirie » de la Communauté de Communes des Monts Berthiands pilotée par Mario BORONI, Conseiller Général du canton. Des barrières de sécurité ont été demandées dans le virage de Malaval où les accidents sont fréquents, des améliorations de la route de Bolozon et de la route entre Merpuis et Serrières sont indispensables. Dans le Virage de Malaval, des aménagements de talus et des diminutions de fossés seront probablement réalisés. Pour la route de Bolozon, le projet est programmé après la fin du chantier TGV. Enfin, sur la route entre Merpuis et Serrières, une meilleure évacuation limiterait le nombre de flaques d'eau. Ces demandes semblent avoir été prises en compte par Bernard DERAÏN.

Sécurité routière à Merpuis

Les dangers semblent évidents, et des panneaux « stop » ainsi que des panneaux de limitation de vitesse seront installés en concertation avec tous, et un mini plan de circulation sera soumis à l'avis des habitants.

Choix de noms de rues

C'est à la demande de la poste, et aussi de la DDE, que nous devons nommer nos rues. Nos conseillères consultent nos concitoyens riverains pour chercher le consensus sur une telle question et donner des noms émanant de la population.

EAU ET ASSAINISSEMENT

responsables : René Passot, Paul Bozonnat

Fuites d'eau

Intervention de l'entreprise PETTINI le 11 juin pour la réparation de la fuite repérée devant l'habitation de Roger MA et celle sur la canalisation de Leyssard. Nous en avons profité pour faire mettre en place une vanne d'isolement de réseau.

Réservoirs

Les réservoirs de Serrières et Sonthonnax ainsi que la station de filtration seront de nouveau vidangés et nettoyés prochainement.

Impayés de la part de locataires en fin de bail

Pour 1600 € d'impayés de consommation d'eau et assainissement à ce jour ! la nouvelle municipalité informe les bailleurs qu'une procédure sera menée lors d'une fin de location, qui sera la suivante : un relevé de compteur devra être réalisé dès l'information de fin de la location connue en mairie, le montant dû par le locataire sera édité et transmis au bailleur qui pourra ainsi procéder à une retenue sur caution, le temps de la régularisation par le locataire du solde de tout compte.

Schéma directeur « eau et assainissement »

Nous attendons les retours de consultation de la DDA et de la Sté RML Conseil BTP (Mr LACROIX) pour le lancement de l'opération.

FORET

responsable : Pascal Martinet

Une autorisation de transport et de passage par Merpuis a été donnée à l'entreprise JUIILLARD de Nantua pour l'enlèvement du bois acheté par elle sur la route de Challes, ceci suite à l'impossibilité d'enlèvement par Challes en raison des limites de tonnage. L'entreprise a été informée de la nécessité de l'enlèvement avant le goudronnage de la route prévu prochainement.

ROUTE DES SAPINS

Notre Communauté de Communes qui subventionne cette route des sapins y est représentée par Arlette Berger, maire-adjointe de Nurieux-Volognat qui est membre du bureau de cette « route ». Lors de l'Assemblée générale qui s'est tenue à Port, j'ai pu, grâce à elle, approcher le président et le secrétaire pour leur faire part de l'étonnement de la commune de Serrières sur Ain d'être absente du parcours de cette route alors que Merpuis est signalé comme site remarquable sur la brochure accompagnant la carte du parcours... Et du très grand étonnement qui fut celui des habitants de Serrières en découvrant sur la carte en question une route imaginaire reliant « sous le pont » à Ecuivillon via Malaval !

Le président m'a répondu que des dizaines de milliers de cartes avaient déjà été imprimées et qu'il n'était pas question d'en refaire pour 2008 ou 2009. Donc nous ferons le nécessaire pour que Serrières sur Ain figure sur « la route » 2010 !

Jean-Michel Boulmé

L'ÉTÉ QUI VIENT SERA-T-IL CHAUD SUR LA RIVE GAUCHE DE L'AIN ?

Alors qu'au Bétet, la « *GUINGUETTE DES GORGES DE L'AIN* » ouvrira début juillet, à Merpuis c'est une *BUVETTE* qui devrait rafraîchir les vacanciers à l'Embarcadère ... si ça chauffe trop, si la canicule sévit, rassurez-vous !

PRENEZ NOTE

GALETTE

Le samedi 5 juillet 2008 : vente de galette cuite au four banal organisée par la société de chasse.

PREMIERE PERMANENCE

Mr Mario Boroni, Conseiller Général de notre canton, sera mardi 1er juillet à 17h30, en mairie de Serrières.

PORTAGE DE REPAS

Vous avez plus de 65 ans ? l'ADMR dessert notre commune, si vous êtes intéressés signalez vous au CCAS.

SONTHONNAX LE VIGNOLE, QUE FAIT-ON EN ATTENDANT LE REMEMBREMENT ?



Avant leur retraite en 2003, trente ans durant, Henri et Annick Henzer ont entretenu notre cadre de vie et fourni à la fruitière de Poncin les milliers de litres de lait de leurs Montbéliardes ... Avec l'arrivée sur les mêmes parcelles d'un troupeau de Salers, dont un taureau, le morcellement du foncier a rendu impossible la poursuite d'une production laitière conforme à l'A.O.C. « fromage de Comté ».

Les 3 dernières municipalités n'ont eu de cesse d'alerter la D.D.A.F. (la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt) ainsi que la chambre d'agriculture.

Dès 2004, la commune avait tenté la constitution d'une « Association Foncière Pastorale ». Chacun des 2 agriculteurs entretenant un secteur ... solution refusée par le nouvel arrivant.

Depuis juillet 2005, la commune a lancé une procédure d'« aménagement foncier » en vue d'un remembrement. Mais en attendant le terme de cette longue procédure la friche s'étend sans cesse ... Quant à nos interlocuteurs, ils prétendent depuis des années qu'on ne peut prendre aucune mesure de sauvegarde en attendant la fin du remembrement. Il y a 2 ans, on nous soutenait que l'arrêté préfectoral sur le débroussaillage était illégal... tandis qu'aujourd'hui, on nous dit que cet arrêté était valable jusqu'en 2007 et que l'arrêté 2008 est seulement en cours de rédaction !

Nos photographies illustrent un véritable scandale. Ici était une précieuse prairie, et tandis que la fruitière de Nébois doit fermer faute de lait répondant aux normes de l'A.O.C. « Comté », alors que les dernières fruitières sont toutes confrontées à la même pénurie de lait, ici, plus de 50 ha de prairie ont été livrés à la vermine(ce qui est par ailleurs un réel danger pour la santé publique)...

Maire et municipalité entendent exercer leurs prérogatives et assumer leurs responsabilités ... Ils comptent sur votre soutien.

REMERCIEMENTS : Le Conseil Municipal remercie les habitants de la commune pour l'accueil qu'ils ont réservé à nos conseillères lors de leur passage pour le sondage ; Madame Jeanine BOIS pour l'aide qu'elle a apportée lors du nettoyage de l'église ainsi que Monsieur et Madame LECOQ pour avoir gracieusement fleuri ses abords; et toutes les personnes, qui ont bien voulu accepter d'arroser et d'entretenir les fleurs de la commune.

Marie-Pierre Paluan,
Michèle Fillon,
Catherine Bardet.

LE FEU AU LAC POUR LA PREMIERE ÉDITION DE LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Avec « La queue du chat qui couine », l'été était de la partie ... Chaude était l'ambiance le 21 juin en soirée, à Merpuis. Nombreux fêtards dont Mario Boroni, conseiller général, et Denise Maissiat, présidente de l'intercommunalité du canton.



Le comité d'animation : présidente : Marie-Pierre Paluan,
vice-présidente : Michèle Fillon,
secrétaire : Patricia Lecoq, trésorier : Yves Barde



PROJETS

LOTISSEMENTS

Lotissements de Merpuis et de Serrières : Ces lotissements restent à l'ordre du jour des travaux de la municipalité qui consulte des cabinets d'architecture.

TRADITION

Fête du village (le 20 septembre, c'est la Saint-Maurice)
Une manifestation organisée par le comité d'animation ? ...
C'est en cours de réflexion !